



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2019

Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

Étaient présents : Karine Abderrhman, Dominique Agniel, Lionel Beauvils, Jean-Louis Bertrand, Florence Bouis, Sylvain Cividino, Coralie Damay, Chantal Licari, Francette Maillot, Nathalie Mauchand, Georgette Mazon, Jacques Navarro, Josiane Supron.

Étaient absents : Georges Adryanczyk-Perrier représenté par Jean-Louis Bertrand, Valérie Remond représentée par Florence Bouis, Marie Ménard, Patrick Dumas, Cyril Aubanel, Patrick Talaron.

La séance est ouverte à 18 h 30. Est nommée secrétaire de séance : Georgette Mazon.
Le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

Décision prise au titre de l'article L 2122.22 :

- Arrêté du 9 avril 2019 : L'offre de la Société NET SERVICES - 156 chemin des Agonèdes à SAINT JULIEN LES ROSIERS (30340) pour le nettoyage des vitres des bâtiments communaux : mairie - écoles primaire et maternelle - rotonde est retenue pour un montant de 1480 € HT par an.
 - Arrêté du 17 avril 2019 : L'offre de la Société SUD ASSEMBLAGE - 877 départementale 906 Le Mas Dieu à LAVAL-PRADEL(30110) pour l'acquisition et la création d'une toiture en polycarbonate de 16 mm clair armature et poteaux alu blanc, chéneau alu en face avant descente PVC L 8800X AV 5000 est retenue pour un montant de 9 800 € HT.
 - Arrêté du 29 avril 2019 : L'offre de la Société DECATHLON - 352 route d'Uzès à ALES (30100) pour l'acquisition de 4 draisiennes est retenue pour un montant de 220 € TTC.
 - Arrêté du 12 juin 2019 : L'offre de la Société WESTERMANN - 78 place de l'ancien café à SAINT DENIS (30500) pour des travaux dans les locaux de la société FILERIS CARMi SUD pour le maintien de l'activité médicale a été retenue pour un montant de 6 880 € TTC.
1. Communauté de communes De Cèze-Cévennes : modification des statuts : Le Conseil approuve, à l'unanimité, le projet de statuts modifié de la Communauté de Communes de Cèze Cévennes, applicables au 1^{er} octobre 2019.
 2. DGS - Création d'un poste de catégorie A à temps non complet et mise à jour rifseep : A l'unanimité, le conseil crée à compter du 1 juillet 2019 un emploi d'attaché territorial dans le grade d'attaché territorial relevant de la catégorie A à temps non complet pour 21/35 hebdomadaires pour exercer les missions de directeur Général des Services ainsi que la mise à jour du rifseep.
 3. Prime à l'intéressement à la performance collective des services : Le conseil adopte à l'unanimité le rapport présenté et le calendrier de versement.
 4. Marchés de travaux pour la salle polyvalente de Molières : Monsieur le Président présente le résultat de la mise en concurrence lancée avec l'assistance du Bureau d'études DRAX Architecture. A l'unanimité, les offres des sociétés suivantes sont retenues :
 - Lot gros œuvre : Entreprise STRYCHANIN : 11 997,30 € H.T.
 - Lot menuiseries : CEVENN' MENUISERIE : 15 621,85 € H.T.
 5. Rapports eau et assainissement 2018 : Les rapports 2018 sur le prix des services et sur le fonctionnement sont adoptés à l'unanimité.
 6. Annulation de factures d'eau : à l'unanimité, le conseil décide d'annuler les factures pour

un montant de 2 848,93 € pour des motifs d'ajustement comptable,

7. **Marché de travaux dans le cadre des schémas directeurs eau - assainissement :**
Monsieur le Président présente le résultat de la mise en concurrence lancée avec l'assistance du Bureau d'études Rhône Cévennes Ingénierie. Le conseil municipal décide à l'unanimité :
- de retenir l'offre en cotraitance des sociétés SCAIC et Amiante Cévennes pour un montant de 57 827,00 € H.T.
- de retenir également la proposition de la société Canonge et Biallez pour mettre en conformité les équipements AEP de la commune dans l'outil PCwin et héberger les données pour un montant global de 14 670 ,00 € H.T.
8. **Travaux d'assainissement au quartier des anciennes écoles de Molières :** Le conseil retient la proposition de la société FIOLE pour un montant de 23 309,90 € H.T.
9. **Transfert du bail de Madame Yamina TEBBI :** par 14 pour et une contre (Navarro) le conseil municipal donne son accord pour que Monsieur Faouzi RABHI reprenne le bail de sa maman pour un appartement Cité 14, Les Brousses à compter du 1 août 2019 au nouveau loyer qui sera de 280,00 mensuel hors charges.
10. **Cession des parcelles AB0019 et AB 0093 à M et Mme PATOUT :** A l'unanimité, le conseil décide de vendre ces deux parcelles à M et Mme PATOUT pour la somme de 1 600 €.
11. **Cession de portions de terrain aux brousses à proximité de la cité 13 à divers acquéreurs :** Monsieur le Président présente à l'assemblée le document d'arpentage établi par le cabinet de géomètres ALARCON et LARGUIER aux fins de céder des portions de terrains aux propriétaires de la cité 13 aux Brousses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre les trois parcelles à :

- * Monsieur AZZAZ Saharaad surface 1738 m²
- * Monsieur et Madame DE ROOJ surface 564 m²
- * Indivision AZZAZ et DE ROOJ surface 327 m²

au prix de : * DE ROOJ à 15 €/m² décision du Conseil Municipal du 8 juin 2017
* Les autres parcelles de terrain à 3 €/m².

12. **Demande d'aide financière pour la Fondation 30 Millions d'Amis (chats errants) :**
Le conseil ne retient pas l'octroi d'une aide financière.

Fin de séance à 21h 25

Le secrétaire de séance


Georgette Mazon

Karine Abderrhaman,

Dominique Agniel,



Lionel Beaufils,

Florence Bouis,

Sylvain Cividino,

Coralie Damay,

Chantal Licari,

Francette Maillet,

Nathalie Mauchand,

Jacques Navarro,

Josiane Supron